

SÉANCE DU 11 FEVRIER 2019

L'an deux mil dix-neuf,
Le onze février,
Le comité de la Communauté de Communes Loue Lison s'est réuni à la salle des fêtes de Liesle sous la présidence de Monsieur Jean-Claude GRENIER, pour la session ordinaire du mois de février.

N° 15/19

Le Président certifie

- Que la convocation du Comité avait été faite le 4 février 2019
- Que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la C.C.L.L. (siège social) le 18 février 2019,

Objet de la délibération :

**Via ferrata / parcours test :
actualisation plan de
financement**

Nombre de membres	
- En exercice :	99
- Présents titulaires :	64
- Absents :	
· Dont suppléés :	3
· Dont représentés :	11
· Excusés :	7
· Non excusés :	14
- Votants :	78

Résultat du vote	
- Pour :	78
- Contre :	0
- Abstention :	0

- Présent(e)s** Mesdames et Messieurs les membres en exercice.
M. Bourgon Jean-Michel à M. Marechal Philippe, M. Bole Léon à M. Maire Pierre, M. Dard Pierre à M. Chatelain Claude, M. Lièvremont Jean-Michel à Mme Nicole Morel, M. Chabod Gérard à M. Pernin Daniel, M. Roland Jean-Louis à Mme Petit Marie-Jeanne, M. Amiez Yves à M. Ducret Sylvain, Mme Galmiche Christelle à Mme Calvi Virginie, Mme Groleau Colette à M. Jouvin Christophe, M. Bole Joel à M. Marguet Vincent, M. Vergey André à M. Groshenry Maxime
- Procuration**
- Suppléé(e)s** M. Vermot-Desroches Gérard par Mme Jouffroy Marie-Claude, M. Dugourd Pascal par M. Legain Christophe, M. Laithier Didier suppléé par M. Vernerey Michel
- Excusé(e)s** Mmes Muller Valérie, Fietier Danièle & Keller Véronique, Ms. Nicolet Jean-Paul, Maugain Romuald, M. Chaussarot Michel & Bruchon Pierre
- Absent(e)s** Mmes Faillet Maryse, Breuillot Christine, Leblanc-Vichard Françoise, Ragot Maryvonne & Boucon Galimard Sabine, Ms. Maurice Jacques, Percier Pascal, Pogliano Jean-Louis, Sage Jean-Luc, Laporte Jean, Boillon Michel, Petetin Yves, Simon Gilles & Bourquin Michel

Il a été procédé, conformément à l'article L 2121-15 du Code des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le Conseil, M. Pierre Daudey, ayant obtenu la majorité, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

- Vu la délibération n° 216/18 du 12/12/18 approuvant le plan de financement prévisionnel suivant :

Dépenses	Montant € HT	Recettes	Montant € HT	Taux
Parcours test	4 700.00	FEADER	2 522.50	25
		Etat – Convention massif	3 027.10	30
Signalétique	5 390.12	CAP 25 - Département	2 522.50	25
		CCLL	2 018.10	20
TOTAL	10 090.12		10 090.12	100

Considérant la demande du Commissariat de Massif sur le taux de financement minimum du porteur de projet à 25%,

Le conseil est invité à valider le nouveau plan de financement suivant :

Dépenses	Montant € HT	Recettes	Montant € HT	Taux
Parcours test	4 700.00	FEADER	2 522.50	25
		Etat – Convention massif	2 522.50	25
Signalétique	5 390.12	CAP 25 - Département	2 522.50	25
		CCLL	2 522.50	25
TOTAL	10 090.12		10 090.12	100

Le conseil communautaire, à l'unanimité :

- ⇒ Valide le nouveau plan de financement tel que détaillé ci-dessus,
- ⇒ Autorise le Président à solliciter les subventions,
- ⇒ S'engage à prendre en charge les financements non acquis.

Fait et délibéré en séance, le 11.02.19

Pour Extrait conforme,

Jean-Claude GRENIER

Président


 Communauté de Communes
 Loue Lison
 7, rue Edouard Baetide
 25290 ORNANS

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

025-200068070-20190211-15-19-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 04/03/2019